

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de l'Équipement du Territoire
Direction de L'Éducation et des Collèges
12351

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

OBJET : Collège numérique - Equipement en robots de téléprésence

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre du Plan Charlemagne, le Département souhaite permettre aux collèges qui le souhaitent de se doter d'un ou plusieurs robots de télé présence. Cet outil permet à un élève ne pouvant venir en classe d'y être virtuellement présent et de participer à distance, de manière interactive, aux cours et à la vie de l'établissement.

Le robot est piloté à distance par l'élève, depuis son domicile ou tout autre lieu. Il peut ainsi voir et entendre le cours et intervenir en classe. Il peut aussi se déplacer à l'intérieur de l'établissement. Cet outil est très adapté à certains élèves, notamment ceux qui seraient hospitalisés ou dans une situation de refus scolaire anxieux.

Afin de permettre la mise en œuvre d'une première phase de ce projet, vous avez décidé, lors de la commission permanente du 15 décembre 2017, le versement d'une subvention forfaitaire de 4.200 € à 14 collèges ayant souhaité se doter de cet outil et acquérir le robot de leur choix.

D'autres établissements ayant souhaité depuis rejoindre ce plan, je vous propose de verser aux 8 collèges dont vous trouverez la liste en annexe cette même subvention.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL